

## COMPTE RENDU du 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE du 13/11/2013

Etaient présents : Mmes Birot, Olivier-Grand et Polge, MM Cau et Dominati (parents élus)  
 Mmes Lacroix et Matheron (commission scolaire)  
 Mmes Belmessieri, Bessière et Castellvi, M Bonnet (enseignants)

### 1<sup>o</sup> Effectifs / Répartitions - Perspectives pour 20 14/2015

➤ 2013/2014

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
6	14	5	19	9	11	14	9	<b>87</b>
<b>20</b>		<b>24</b>		<b>20</b>		<b>23</b>		<b>M=21,75</b>

➤ 2014/2015

Chiffres prévisionnels transmis à l'I.A. le 10/10/2013

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
11	8	15	6	20	10	12	15	<b>97</b>
19		21		30		27		<b>M=24,25</b>

### 2<sup>o</sup> Présentation de l'équipe pédagogique et des par tenaires.

➤ Equipe pédagogique

Classes	Enseignants
PS/MS	Mme Belmessieri (titulaire à $\frac{3}{4}$ temps) Mme German (titre provisoire $\frac{1}{4}$ temps – lundi)
GS/CP	Mme Bessière (titulaire à temps plein)
CE1/CE2	M Bonnet (titulaire à temps plein)
CM1/CM2	Mme Castellvi (titulaire à temps plein + direction) Mme German (décharge de direction – mardi)

+ Mme Céline Chapal T.R. rattachée à l'école.

➤ Personnel communal

Mme Pourre (fonction d'ATSEM le matin dans la classe des PS/MS)

Mme Danti (ATSEM le matin avec la classe de GS/CP et l'après-midi avec celle des PS/MS)

➤ RASED

Psychologue scolaire : Mme Yannick Chartroux-Kerneur

Maître G (rééducatrice) : Mme Betty Arnal

Maître E (aide pédagogique) : Mme Florence Clarimon.

➤ Médecin de P.M.I.

L'école dépend toujours pour le suivi médical des PS/MS de l'Antenne du Conseil Général de St Mathieu de Trévières.

Médecin de P.M.I. : Mme Chevalier.

➤ Médecin scolaire

Mme Brun (C.M.P. de la Paillade) peut être sollicitée en cas de problèmes graves mais n'intervient pas de façon programmée sur notre école.

## **3<sup>e</sup> Elections des Représentants des Parents d'Elève s**

Elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

Taux de participation : 74,2 %

Ont été élus avec 100 % des suffrages exprimés :

- Mme Birot (titulaire)
- M Cau (titulaire)
- M Dominati (titulaire)
- Mme Olivier-Grand (titulaire)
- Mme Ranchin (remplaçant)
- Mme Polge (remplaçant)

## **4<sup>e</sup> Règlement intérieur**

Le règlement intérieur reprend in extenso le texte du Règlement Type Départemental.

Un avenant, remplaçant celui de novembre 2010 y sera ajouté (voir document joint).

Le règlement et l'avenant seront mis en ligne sur le blog de la mairie et une copie sera transmise aux familles qui devront en prendre connaissance et signer la feuille jointe.

**Le règlement intérieur et l'avenant ont été votés à l'unanimité par le Conseil.**

## **5° Aide aux élèves en difficulté**

### ➤ Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)

Les A.P.C. se substituent à l'Aide Personnalisée. (Le volume horaire annuel en présence des élèves est de 36h contre 60 pour l'AP).

Le Conseil des Maîtres se réunit et recense les élèves susceptibles de relever de ce dispositif : les difficultés doivent être ciblées, l'élève doit manifester une certaine implication dans son travail, enfin cette demi-heure ne doit pas être préjudiciable (en terme de fatigue) au suivi de la classe.

Les A.P.C. ont lieu les mardis et jeudis de 8h20 à 8h50.

10 élèves, du CP au CM2 sont concernés pour les deux premières périodes.

### ➤ Aide du RASED

Le signalement par les enseignants n'implique pas la prise en charge.

Lorsqu'une aide semble justifiée, un courrier est adressé aux familles qui doivent faire la démarche volontaire de prendre contact avec le membre du RASED concerné.

Les familles peuvent, à tout moment de l'année et de leur propre initiative contacter le RASED et faire la demande d'une prise en charge et/ou d'un bilan.

Pas d'élèves suivis cette année, mais Mme Chartroux-Kerneur a été sollicitée pour des observations en classe, des bilans et des équipes éducatives.

### ➤ Aide Humaine

Mme Mazella a été affectée en tant qu'AH. Elle accompagne deux élèves (à raison 10h hebdomadaires chacun) pour lesquels un dossier M.D.P.H. avait été constitué l'année dernière.

## **6° Projets éducatifs**

### ➤ Projet le Cycle de la Terre

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 suivront, cette année le périple de Romain Guilbaud. Ce jeune homme va effectuer un trajet à vélo qui le conduira en juin prochain jusqu'en Inde.

Dans les pays traversés il ira à la rencontre des agriculteurs pour témoigner de leurs pratiques, de leurs modes de vie, de leurs cultures.

Via son blog, les élèves pourront partager ses rencontres, ses découvertes, ses « galères » et correspondre avec lui.

Ce travail permettra d'aborder en classe divers domaines : le développement durable, la citoyenneté, les sciences, l'histoire, la géographie, la culture humaniste, les T.I.C.E. et bien sûr la maîtrise de la langue et des mathématiques au travers de cas concrets.

Les aspects directement en rapport avec l'agrobiologie seront mis en parallèle avec une exploitation maraîchère locale en bio, « Le potager de Flo-Anne ».

Des visites régulières sur site ponctueront l'année et permettront aux élèves de suivre et de participer aux étapes des diverses productions (entretien et fumage des sols, semis, repiquage, plantations, cultures plein champs ou en serre....) ainsi que de découvrir l'élevage de poules pondeuses.

➤ Projet Tennis

A l'initiative du Tennis Club St Bauzillois, deux modules d'initiation au tennis ont été programmés cette année. 4 séances ont eu lieu en première période et 4 autres se dérouleront au mois de mai prochain. Cette activité concerne les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.

M. Margarot (professeur diplômé) a fait l'objet d'un agrément par les services de l'Inspection et les progressions pour chaque niveau ont été élaborées conformément aux instructions officielles.

➤ Projet Théâtre

Dans le cadre de l'offre culturelle et sportive de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, la classe de CM1/CM2 a été retenue pour participer à un projet de pratique théâtrale avec la compagnie « Belle Pagaille ». Trois ateliers de 2h avec la metteuse en scène auront lieu les 18, 21 et 22 novembre au foyer et le 5 décembre, la classe se rendra à Notre Dame de Londres pour assister à une répétition du spectacle « Le Voyage d'Abel Babel » et échanger avec les acteurs.

Expression corporelle et pratique théâtrale seront menées, tout au long de l'année par l'enseignante à raison d'une heure hebdomadaire. Une représentation en fin d'année est envisagée.

➤ Chant choral et décloisonnements

Ces activités se mettent en place après les vacances de Toussaint.

Deux plages de décloisonnement, les lundis pour le cycle III et les jeudis pour le cycle II permettent aux élèves de pratiquer le chant choral. Durant ces décloisonnements Mme Bessière assure aux CM1/CM2 l'enseignement de l'histoire et Mme Castellvi assure l'espagnol aux CE1 et aux CE2.

➤ Noël

Comme les années précédentes, une journée « Ateliers de Noël » avec participation des parents volontaires pour aider à l'encadrement est envisagée. Elle aurait lieu le jeudi 19 décembre.

L'A.P.E. réfléchit à la forme que pourrait prendre cette année sa participation à cette fête.

➤ Participation au Projet Académique Occitan

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 participeront à ce projet.

## 7<sup>e</sup> Rythmes scolaires

Mise au vote de la modification des horaires scolaires pour 2014/2015 (avec deux services cantine durant la pause méridienne de deux heures).

Matin : 9h – 12h (APC de 8h20 à 8h50)

Après-midi : 14h 16h15

**Votes contre : 2**

**Abstention : 0**

**Votes pour : 7**

**La modification des horaires est adoptée par le Conseil.**

**(L'impact de cette modification sur les enfants fera l'objet d'une évaluation en avril 2015)**

La semaine aura donc la configuration suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 – 8h50	Garderie				
8h20 – 8h50		APC		APC	
(8h50) 9h – 12h	(Accueil) Temps d'enseignement				
12h – 14h	Cantine et activités périscolaires				
(13h50) 14h – 16h15	(Accueil) Temps d'enseignement			(Accueil) Temps d'enseignement	
16h15 – 16h30	Sortie des élèves et temps récréatif avant le début des activités.			Sortie des élèves et temps récréatif avant le début des activités.	
16h30 – 18h30	Activités périscolaires			Activités périscolaires	

La commission scolaire poursuit sa réflexion sur le contenu et la forme que prendront les activités proposées aux enfants durant la semaine scolaire. Les parents élus et les enseignants sont associés à cette réflexion. La participation à ces activités sera bien sûr facultative et n'entraînera pas de surcoût pour les familles (prix d'un ticket de cantine et de garderie).

Le Conseil Municipal a voté la création d'un C.L.S.H (Centre de Loisirs sans hébergement) qui fonctionnerait le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires et qui serait payant.

Un animateur sera embauché et aura en charge l'organisation du C.L.S.H. et du temps périscolaire.

L'encadrement des enfants sera donc assuré par cet animateur et les employées municipales qui interviennent déjà sur les temps de cantine et de garderie.

Le C.L.S.H. devrait se mettre au printemps 2014 : une enquête, rédigée par les parents élus sera prochainement transmise aux familles pour définir au mieux la capacité d'accueil de la structure.

## **8<sup>e</sup> Temps périscolaire**

### ➤ Etude surveillée

Elle a lieu les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30. Six élèves de cycle III sont inscrits. Mlle Bonnet assure ce service jusqu'en décembre, elle pourrait le poursuivre jusqu'en juin. Si l'emploi du temps de ses études ne le lui permettait pas, une autre personne prendrait le relais en janvier.

### ➤ Garderie/Cantine

Deux personnes, Mmes Pourre et Martins-Luis assurent l'accueil du matin. La garderie du soir est assurée par Mmes Pourre et Danti.

(Pour d'éventuels remplacements : Mme Rivosoanirina Rakotoniaina)

## **9<sup>e</sup> Questions diverses**

### ➤ Validation des paliers 1 et 2 du « Savoir nager »

A l'issue du Cycle II (pour le palier 1) et du Cycle III (pour le palier 2), les élèves doivent valider la compétence « Savoir nager ».

En fonction de l'avancement des travaux de la piscine de St Mathieu de Trévières, nos élèves bénéficieraient d'un module d'apprentissage de la natation. La priorité, définie par notre administration se porte sur les GS, CP, CE1 mais il est possible que les CM1 et CM2 en bénéficient également dès cette année.

Quoi qu'il en soit, en 2014/2015, toutes les classes concernées devraient avoir un module natation.

➤ Escalade

Pas d'information à ce jour concernant cette activité.

***Le Conseil a fixé les deux dates suivantes :***

- ***Mercredi 29 janvier à 18h : réunion sur l'organisation du temps périscolaire.***
- ***Mercredi 26 février à 18h : 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole.***

***La séance est levée à 20h15.***

***Les parents élus***

***La commission scolaire***

***La directrice***